



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 21 novembre 2024

AVIS AU PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION

N° du dossier **EAU/AUT/24/0991**

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que le

Administration des Ponts et Chaussées

vient de demander l'autorisation concernant **la gestion des eaux dans le cadre de la construction du contournement routier de Bascharage - Localités : Bascharage, Sanem, Dippach - Communes Käerjeng, Sanem, Dippach.**

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **21 novembre 2024 au 6 décembre 2024 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz